

Relie-Nous



Bulletin d'information syndicale



Le 26 avril 1999
Volume 10, Numéro 5

LA NÉGOCIATION ET LA MOBILISATION

(Denise Longtin, présidente)

Les vieux ne se sentent plus concernés, les jeunes pas encore accrochés. Les premiers pensent à leur retraite, les deuxièmes entrevoient leur vie de travail pas tellement rose. Le gouvernement a eu raison des uns et des autres.

10 ANS DE COUPURES, 10 ANS SANS NÉGOCIATION, 10 ANS SANS MOBILISATION, ça rend inévitablement fatalistes et... paresseux. Combien d'entre vous sont assis bien confortablement à la maison les soirs d'assemblée générale?

Et bien, cette fois-ci, ça y est, on négocie, d'un bout à l'autre du Québec, d'un bout à l'autre de notre convention collective pour les réguliers, services de garde, services de dîners, temporaires.. On ne quémande pas, on revendique. Notre dû: un poste régulier pour toutes et tous et des augmentations de salaire (peu importe l'impôt). Tout cela prendra sûrement plus de temps qu'en

criant "ciseau". Qu'à cela ne tienne, nous mettrons notre vieux manteau de mobilisation.



La négociation de notre convention collective se fait concrètement par quelques personnes représentant les syndicats vis-à-vis quelques personnes représentant le gouvernement. Tout ce beau monde assis à une table est sensé se parler, échanger, dans un respect mutuel, afin d'en venir à une entente. Tout ce beau monde, fort de l'appui de leurs mandants. Les mandants, du côté syndical, c'est nous, du côté gouvernemental, ce sont nos gestionnaires. Du côté syndical, à la CSN, nous sommes 135 000. Imaginez 135 000 personnes se mobilisant, s'unissant dans un même élan pour une cause

La mobilisation est à la négociation ce que la sève est à l'arbre:

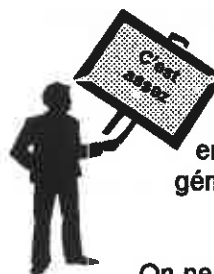
La nourriture essentielle.

commune, nos conditions de travail.

Mais je ne suis pas naïve, 10 ans d'inertie vous ont amenés à voir les syndicats comme une chose abstraite sous la responsabilité de quelques élus.

Lorsque, tout au long de la négociation, nos représentants syndicaux font appel à vous pour des moyens de pression c'est qu'ils

savent qu'il est temps que vous vous impliquiez. Ils ont besoin de vous. Cela signifie: "S.O.S. on rit de nous en haut lieu. Tous les moyens de pression, si petits soient-ils, sont autant de signaux dérangeants de notre détermination mais il n'en demeure pas moins que la grève, l'ultime moyen est, malheureusement, bien souvent le seul langage compris par le gouvernement. Les vieux peuvent en témoigner, tout ce qu'ils ont, ils l'ont arraché avec des grèves et l'acharnement des personnes convaincues de la justification de leurs revendications.



Compte tenu des enjeux de cette négociation-ci, il ne serait pas surprenant de devoir y recourir. Nous en déciderons ensemble en assemblée générale.

On ne peut passer à côté, la mobilisation est la clé de la réussite de la négociation. Elle concerne tout le monde, réguliers, services de garde, services de dîner, temporaires, jeunes et vieux. Tout ce que je souhaite, c'est que les jeunes portent le flambeau appuyés par les vieux. Il me semble que ces derniers auront meilleure conscience à leur retraite. Sans compter que leurs acquis ne tourneront pas poussière et profiteront à d'autres et sûrement même à leurs enfants.

OPÉRATION DE RÈGLEMENT DE GRIEFS

"BLITZZzzzzz"



(Louise McCabe, vice-présidente par intérim et responsable du blitz)

Alors qu'il y avait environ 250 griefs d'interprétation accumulés pour le secteur régulier et une cinquantaine pour le secteur des services de garde, nous avons entrepris une opération intensive de règlements de ces griefs avec la CSDM.

Depuis le début de cette opération, le 10 février dernier, se sont tenues six séances pour aborder les griefs du secteur régulier et deux pour le secteur des services de garde.

À compter de maintenant, le calendrier des rencontres est d'une rencontre par semaine en alternance secteur régulier, secteur des services de garde jusqu'à épuisement des dossiers de chacun des secteurs.

Le fait qu'il n'y ait eu que deux séances pour les services de garde s'explique par la démission de la personne responsable de ce dossier. Ce qui a eu pour effet de modifier quelque peu le calendrier des rencontres.

Quoi qu'il en soit, pour le secteur des services de garde, je suis confiante de "nettoyer" le dossier au cours des deux prochaines rencontres.

Lors de ces séances, une centaine de griefs du secteur régulier ont été examinés et sur ce nombre, 40 sont entièrement réglés et 20 sont en voie de l'être.

Pour le secteur des services de garde 40 griefs ont été examinés et 24 définitivement réglés.

Il est pourtant des griefs sur lesquels les positions divergeantes sont bien campées. Ainsi, en est-il de l'interprétation de certaines clauses de la sécurité d'emploi. C'est pourquoi, il a été proposé à la CSDM de nommer un arbitre médiateur qui pourra rapidement et efficacement indiquer le droit aux parties.

Bien qu'à ce propos la CSDM semble faire de la "valse hésitation", je ne perds pas confiance de les voir accepter cette voie de solution.

CE CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT

À TOUTES LES PERSONNES REPRÉSENTANTES
DU PERSONNEL DE SOUTIEN

Non, le personnel de soutien ne participe pas au boycott des CE. Pas pour le moment.

C'est la position des trois syndicats de soutien APPA, SNEE et ACEDM. C'est un moyen de pression qui n'est pas exclu pour faire avancer la négociation de notre convention collective mais en temps et lieu.

S'il s'avère que l'ensemble du secteur scolaire, après en avoir analysé le pour et le contre, adopte ce moyen de pression, il vous sera soumis en assemblée générale.

SÉCURITÉ D'EMPLOI ET LES PORTES OUVERTES

(Johanne Larivée, secrétaire générale)

EST-CE QUE MON ANCIENNETÉ EST BONNE? ET MON STATUT?

Il est primordial de vérifier votre ancienneté et votre statut d'emploi. Vous pourrez donc vous présenter au local du syndicat aux dates mentionnées ci-contre. Nous vous soulignons que **c'est la seule occasion que vous aurez de faire rectifier une erreur concernant votre ancienneté.**

L'APPA ouvre ses portes à ses membres réguliers pour consultation des listes d'ancienneté. À cette occasion, des membres du Comité exécutif et du Bureau de coordination seront sur place afin de vous fournir des informations supplémentaires sur le processus de sécurité d'emploi.

LOCAL DE L'APPA
6910 Pierre de Coubertin
(coin Haig)

Station de métro Langelier, autobus 33 sud

QUATRE JOURNÉES ONT ÉTÉ RETENUES POUR CETTE OCCASION:

**Pour les classes d'emploi
administratives:**



les 12 et 13 mai de 9 h à 20 h

**Pour les classes d'emploi
techniques:**



les 19 et 20 mai de 9 h à 20 h

Pour ce qui est des classes d'emploi de soutien administratif, la CSDM débutera le processus de sécurité d'emploi après l'attribution des postes de l'affichage spécial.



JE DÉSIRE OBTENIR UNE PRÉ-RETRAITE OU

UNE PRIME DE SÉPARATION

La CSDM a établi une procédure permettant de déterminer, au début du processus de sécurité d'emploi, le nombre de primes ou de pré-retraite à accorder.

Pour être éligible à une de ces primes ou à une pré-retraite, le cas échéant, vous avez jusqu'au 5 mai pour en faire la demande par écrit à Mme Joëlle Landry, au Bureau des services aux non enseignants, Service des

ressources humaines. Ces demandes sont accordées par classe d'emploi, par ancienneté.

Veuillez noter que même si vous avez fait une demande de pré-retraite ou de prime de séparation et que la CSDM vous contacte à cet effet, vous avez encore le choix de quitter ou de rester.

MANIFESTATION DU 8 MAI.

**Parlant de mobilisation,
une grande manifestation CSN
se tiendra à Québec
le 8 mai**

**Le premier signal donné au gouvernement,
le premier appui à nos négociateurs syndicaux.
Ce sera le temps de faire une colère,
mais ce sera une colère créative**

**Réguliers, services de garde, services de dîner, temporaires
venez nombreux et nombreuses avec votre famille, vos amis.**

À 9 h des autobus partiront de la CSN, 1601, de Lorimier

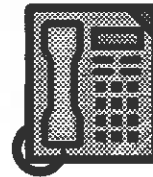
"Autobus Voyageurs"



Lunch fourni

**Il est aussi possible que des autobus partent du centre administratif
de la CSDM en autant qu'il y ait 45 personnes par autobus.**

**Dans un cas comme dans l'autre, auriez-vous
l'obligeance de confirmer
votre présence au 254-3503**



**Pour les gens qui préfèrent se rendre par leurs propres moyens,
le rendez-vous est à midi au Musée du Québec sur les plaines
d'Abraham ou à 13 h devant l'Assemblée nationale.**



Association professionnelle du personnel administratif (CSN)

6910 Pierre de Coubertin, Montréal, QC H1N 1T6

Téléphone: (514) 254-3503 - Télécopieur: (514) 254-7872 - Message enregistré (514) 254-6298